

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT POI

n° 659

semaine du
17 au 23 juin 2021



Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

AU SOMMAIRE CETTE SEMAINE

Page 3 Les hôpitaux Bichat et Beaujon ne doivent pas fermer !
Les 100 lits d'hospitalisation de l'Hôtel-Dieu doivent rouvrir !

« Le 24 juin, nous irons chez le ministre Véran pour exiger aucune fermeture de lit, de service, aucune suppression de poste »

■ Un appel commun des unions départementales FO et CGT de Paris

Depuis le mois de mars 2020, les unions départementales CGT et FO de Paris exigent le maintien de tous les lits d'hospitalisation, en particulier à l'Hôtel-Dieu, et la réouverture des capacités hospitalières du Val-de-Grâce, promis à une spéculation immobilière. C'est donc tout naturellement qu'elles ont pris position contre la fermeture programmée des deux hôpitaux de Beaujon (92) et Bichat (75).

Cette annonce, prise sous la pression du ministre Véran, est d'autant plus provocatrice qu'elle intervient dans le contexte du manque évident de capacité hospitalière mis en évidence par la pandémie de la Covid.

C'est inacceptable !

La fermeture de ces deux structures performantes de Beaujon et Bichat n'entraînerait pas moins que 400 suppressions de lit et 1 000 postes de soignants (...).

Nous serons aux côtés des personnels en lutte et que nous invitons les syndiqués, les syndicats, les salariés et assurés sociaux à se rendre chez le ministre Véran, responsable de cette situation dramatique pour exiger :

- le maintien en activité et la poursuite de la rénovation des hôpitaux Beaujon et Bichat, avec tous les services, tous les lits, tous les postes de travail ;
- l'ouverture immédiate des 100 lits

d'hospitalisation, équipés, de l'hôpital Hôtel-Dieu (menacé de fermeture) ;
– la réouverture de la totalité des capacités d'accueil de l'hôpital du Val-de-Grâce, soit 350 lits ;
– l'abandon des projets de fermeture des hôpitaux Raymond-Poincaré de Garches (92) et de Jean-Verdier de Bondy (93).

Tous chez le ministre le 24 juin à 14 heures (angle av. de Ségur-av. Duquesne) !

Paris, le 15 juin 2021

Appellent et soutiennent également, à ce jour, le rassemblement le 24 juin devant le ministère de la Santé

- les syndicats FO et CGT de l'hôpital Beaujon (92),
- les unions départementales CGT et FO des Hauts-de-Seine (communiqué commun),
- l'union syndicale CGT de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (Usap-CGT),
- l'union locale des syndicats CGT du XIV^e arrondissement de Paris,
- l'union départementale des retraités FO de Paris,
- le syndicat CGT de l'hospitalisation à domicile (HAD) de l'AP-HP,
- le syndicat FO de la Caisse primaire de l'assurance-maladie 75,
- le comité de défense des hôpitaux Bichat et Beaujon,
- le comité de défense de l'hôpital de Beaumont (95).

Page 6
■ AEROPORTS DE PARIS
Préavis de grève dès le 18 juin contre l'odieux chantage de la direction

La direction d'Aéroports de Paris (ADP), dont l'Etat est actionnaire majoritaire, a présenté le 21 mai aux élus du conseil social et économique (CSE) un projet d'adaptation des contrats de travail (Pact). Les représentants syndicaux ont refusé de voter, à l'unanimité, ce projet, véritable plan de destruction sociale de l'entreprise, selon les représentants syndicaux. Le communiqué de presse de l'ensemble des syndicats d'ADP souligne : « L'unanimité des organisations syndicales d'ADP a rejeté le projet de la direction et a interpellé la direction régionale du travail, mais la direction veut passer en force. » En effet, ce plan voudrait imposer aux employés d'ADP une baisse de revenus allant jusqu'à la perte d'un mois de salaire et une mobilité géographique accrue. En cas de refus, le salarié s'expose à un licenciement par le biais d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Ce projet est d'autant plus révoltant que le groupe dispose de 2 milliards d'euros de trésorerie. Il a acquis, en 2020, 49 % des parts du groupe indien GMR Airports pour 1,39 milliard d'euros et vient d'acquiescer l'aéroport d'Almaty (Kazakhstan) pour 415 millions de dollars. 1 150 départs volontaires dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective, dont 700 non remplacés, ont déjà fait baisser la masse salariale de 15 %.

Le 1^{er} juin, la totalité des organisations syndicales d'ADP (CGT, FO, CFDT, Unsa, CFE-CGC) a déposé un préavis de grève initialement du 1^{er} au 5 juillet, mais après une manifestation spontanée du personnel, l'assemblée générale des pompiers et de la sécurité aéroportuaire décide que la date de grève est trop tardive et vote pour un préavis le 18 juin, date reprise par les salariés d'autres secteurs d'ADP. « Les personnels ont fait savoir qu'ils voulaient commencer les actions dès à présent », rapporte Daniel Bertone, secrétaire général de la CGT.

Les assemblées générales sont journalières et une manifestation au terminal E à Roissy est prévue pour le 18 juin. ■

ParcourSup et bac Blanquer, la machine à broyer le droit à l'instruction et à la qualification

Charlie Swann

Les centaines de milliers de jeunes attendent, seuls, de l'autre côté de l'interface numérique, de savoir ce qu'il en sera de leur poursuite d'études, c'est-à-dire tout simplement de leur avenir.

30 % DE BACHELIERS EXCLUS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CHAQUE ANNEE

ParcourSup est une machine à exclure. Les chiffres, accessibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, sont éloquents : environ 90 000 lycéens sont découragés par avance et ne forment pas de vœux du tout. 120 000 bacheliers ne reçoivent aucune proposition en adéquation avec leurs vœux, voire aucune proposition du tout. Cela représente 30 % de bacheliers chaque année.

LE « DISTANCIEL », AUTRE MESURE D'EXCLUSION DES ETUDIANTS DES UNIVERSITES

49 « campus connectés » seraient instaurés pour la rentrée. A Paris-Dauphine, un jour sur cinq sera dispensé en distanciel. L'université de Bordeaux est très fière de ses cent « Zoom rooms » (voir aussi *Informations ouvrières* n° 658).

CONTROLE CONTINU ET UBERISATION CONTRE LES GARANTIES DU DIPLOME

En dépit de ParcourSup, le baccalauréat, diplôme national et qualifiant, reste encore une garantie pour obtenir une rémunération minimale, dans le public comme dans le privé. En dépit de ParcourSup, le baccalauréat, premier grade universitaire, reste encore une garantie pour poursuivre des études supérieures. En dépit de ParcourSup, le baccalauréat, une fois réussi, permet encore d'obtenir en « 2 phases » des « propositions » qui correspondent parfois aux vœux.

C'est cela que le ministre Blanquer voudrait définitivement effacer en généralisant le contrôle continu, c'est-à-dire la délivrance du diplôme sur l'obtention de la moyenne annuelle du bulletin. Comme en 2020 et en 2021, le bachelier sera à la merci d'un premier tri effectué par un « algorithme » d'autant plus opaque qu'il est adapté par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il est à la merci d'un tri ultérieur des dossiers dans chaque établissement, selon des approches très subjectives, en fonction du lycée d'origine, du dossier, du « client » en somme. Le diplôme national garantissait l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, le contrôle continu garantit... l'inégalité, l'arbitraire, l'incertitude.

Comment ne pas mettre en relation cette poli-

tique et la volonté du patronat de liquider les classifications (reconnaissance salariale du niveau de diplôme) dans les conventions collectives, notamment dans la métallurgie ?

UN MARCHÉ TRÈS JUTEUX

Pour ceux qui ont été recalés par ParcourSup, si leurs familles en ont du moins les moyens, il reste... des filières d'enseignement privé. Certaines l'ont bien compris, qui en font un argument publicitaire : « Oubliez *ParcourSup* ! » proclame l'une d'entre elles. La réouverture à 100 % en présentiel des universités est une exigence centrale comme celle de l'abrogation des lois ORE et des réformes Blanquer.

LE PROJET BLANQUER : VIDER SCIENTIFIQUEMENT LE DIPLOME DE SA VALEUR, DESARMER CEUX QUI S'Y OPPOSENT

Les trois épreuves terminales, l'épreuve de philosophie, l'écrit et l'oral de français et le grand oral se tiendront du 17 au 29 juin. La dégradation des conditions de déroulement est sans précédent. Cela n'a plus rien à voir avec des examens. Il s'agit d'une dislocation de ce qui reste du caractère terminal et national des épreuves « rescapées ». Avec, au bout du tunnel, le remède sur mesure : l'évaluation en contrôle continu à 100 % et donc un bac maison.

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

10 numéros de l'été : 12 euros

(8 juillet au 9 septembre 2021) du n° 3056 (n° 662) au n° 3065 (n° 671)

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros 9,50 euros pour les plis clos

Pour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signer l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

5 numéros "découverte" : 7 euros **12 numéros : 17 euros**

4 mois (17 numéros) : 24 euros **6 mois (25 numéros) : 33 euros**

1 an (51 numéros) : 65 euros **1 an, pli clos : 110 euros**

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal